

Principaux codes DUCS-EDI
(Institutions CARCEPT-Prévoyance - IPRIAC-
FONGECFA-Transport – AGECEFA-Voyageurs)

GIE DO COTISATIONS

Code groupe OPS : H025-Siret 800 000 002 00025

LIGNE IRC OPS							
SIRET Institutions	Code Institution	N° National Emetteur	Nom	Adresse	Code Postal	Ville	Type
40001330600016	0954	558494	IPRIAC	174 rue de Charonne	75011	Paris	PREV
34885538800024	0971	558494	CARCEPT	174 rue de Charonne	75011	Paris	PREV
ENTETE BORDEREAU							
Code	Libellé long						
903	Bordereau trimestriel de déclaration de cotisations sociales						
DECLARATION PERIODE							
Code	Libellé long						
608	Période de référence de la déclaration sociale de format AAAAT (ex: 20104 pour le 4 ^e trimestre 2010)						
QUALIFIANT LIGNE COTISATION, CODE RISQUE							
Code	Libellé long					Libellé court	
909	Cotisation sociale prévoyance					PREV	
COT QUALIFIANT DE MONTANT MONETAIRE 1							
Code	Libellé long						
941	Montant de cotisations positif						
951	Montant de cotisations négatif						
COT QUALIFIANT DE MONTANT MONETAIRE 2							
Code	Libellé long						
940	Assiette soumise à cotisations constituée de salaires (montant positif)						
942	Assiette soumise à cotisations constituée de forfaits (montant positif)						
948	Assiette soumise à cotisations constituée de salaires fictifs (montant positif)						
950	Assiette soumise à cotisations constituée de salaires (montant négatif)						
952	Assiette soumise à cotisations constituée de forfaits (montant négatif)						
958	Assiette soumise à cotisations constituée de salaires fictifs (montant négatif)						
LIGNE INSTRUCTION							
Code	Libellé long			Libellé court			
SCS	Sans condition spéciale (cas standard)			SANS COND.			
PAT	Part patronale des cotisations			PART PATR.			
SAL	Part salariale des cotisations			PART SALA.			
NCT	Non constitutive de droits (reprise d'activité salariée ...)			SS DROITS			
FNE	Cotisations pour convention FNE			FNE			
ARP	Cotisations ex-employeur sur salaire fictif/ ARPE			ARPE			
PRP	Cotisations préretraite progressive sur salaire réel			PRERET PRG			
PRF	Cotisations préretraite progressive sur salaire fictif			FICT PRERP			
AP1	Cotisations apprenti / entreprise < 11 salariés			APPREN 1			
AP2	Cotisations apprenti / entreprise > 10 salariés			APPREN 2			
CCV	Cotisations versées au titre des Congés de Conversion			CONG CONV			
LIGNE CODE ASSIETTE IPRIAC							
Code	Libellé long			Libellé court			
047	FONGECFA Tranche 1 + Tranche 2			CFAT T1+T2			
048	AGECFA Temps Plein			CAVAV T.plein			
049	AGECFA Temps Partiel			CAVAV T.partiel			
051	IPRIAC FACULTATIF Tranche 1 + Tranche 2			IPFAC T1 + T2			
Pour la ligne IPRIAC obligatoire, utiliser le code 003							
LIGNE CODE ASSIETTE CARCEPT PREVOYANCE							
Code	Libellé long			Libellé court			
052	CARCEPT PREVOYANCE FACULTATIF Tranche 1			CAPFAC T1			
053	CARCEPT PREVOYANCE FACULTATIF Tranche 2			CAPFAC T2			
054	CARCEPT PREVOYANCE FACULTATIF FORFAIT			CAPFAC FORF			
Pour la ligne prévoyance réglementaire, utiliser le code 003							

Principaux codes DUCS-EDI
 (Institutions CARCEPT-Prévoyance - IPRIAC-
 FONGECFA-Transport – AGECEFA-Voyageurs)

GIE DO COTISATIONS	
Code groupe OPS : H025-Siret 800 000 002 00025	
LIGNE PAIEMENT : TELEREGLEMENT A	
Code enregistrement	PAI
Mode de paiement	Z10
Qualifiant du compte bancaire	OR
Type de référence	CR
Référence de rapprochement (création libre sur 12 caractères)	CPOP : Certificat de Prise en compte de l'Ordre de Paiement. Le CPOP figure en référence du montant télé réglé sur l'extrait de compte bancaire de l'employeur
Date associée au paiement	Date d'échange interbancaire demandée de format AAAAMMJJ

Les déclarations DUCS EDI doivent être envoyées par Internet à l'adresse ducs@agirc-arrco.org. Vous pouvez également les transmettre via un portail déclaratif.

Pour toute question relative aux différents comptes rendus (délai d'envoi, compréhension, ...), contactez :

- Par mail à l'adresse support-ducs@agirc-arrco.org
- Par téléphone au 0 800 503 302 (du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 13h30 à 17h30)

ATTENTION : afin d'éviter tout risque de rejet ou de mauvaise intégration, avant de procéder à la saisie de chaque ligne de déclaration sur un code assiette, ce code doit être rattaché au code risque correspondant avec la bonne institution.